

NATATHLON 2014

Le tableau ci-dessous permet d'avoir un ordre d'idée des temps à réaliser lors de sa deuxième année de benjamins pour être de série en Minimes. Il existe 4 séries :

Départementale (MD1) Régionale (MR1) Interrégionale (MI1) Nationale (MN1)

Etre de série permettra d'avoir accès à certaines compétitions directement sans passer par les phases de qualification. Les séries sont représentatives du niveau des nageurs

Les temps indiqués pour chaque nage permettent d'obtenir les Points/Nage correspondants (en jaune)

Pour être de série, il faut réaliser au minimum le total des points correspondant à cette série (en violet)

Filles		MD1	MR1	MI1	MN1
Benjamins 1 ^{ère} année	50 NL	36,26	34,96	33,72	30,84
	400 NL	5:37,80	5:27,03	5:16,71	4:52,83
	50 Dos	41,32	39,88	38,51	35,32
	50 Bra	46,17	44,44	42,79	38,97
	50 Pap	39,13	37,69	36,31	33,10
	200 4N	3:02,10	2:56,40	2:50,94	2:38,29
	50 NL	36,26	34,96	33,72	30,84
Benjamins 2 ^{ème} année	800 NL	11:29,65	11:08,21	10:47,67	10:00,11
	50 Dos	41,32	39,88	38,51	35,32
	50 Bra	46,17	44,44	42,79	38,97
	50 Pap	39,13	37,69	36,31	33,10
	400 4N	6:19,69	6:08,25	5:57,31	5:31,96
	Points/Nage	700,0	766,7	833,3	1000,0
	Total points	4200	4600	5000	6000
Réalisés au :	Classement National Natathlon		Trophée National ou Interrégional		

Garçons		MD1	MR1	MI1	MN1
Benjamins 1 ^{ère} année	50 NL	35,19	33,51	31,65	28,44
	400 NL	5:38,39	5:24,38	5:08,92	4:42,16
	50 Dos	41,04	39,11	36,99	33,31
	50 Bra	44,91	42,74	40,35	36,21
	50 Pap	39,38	37,41	35,23	31,45
	200 4N	3:01,64	2:53,90	2:45,35	2:30,57
	50 NL	35,19	33,51	31,65	28,44
Benjamins 2 ^{ème} année	800 NL	11:39,69	11:10,98	10:39,29	9:44,44
	50 Dos	41,04	39,11	36,99	33,31
	50 Bra	44,91	42,74	40,35	36,21
	50 Pap	39,38	37,41	35,23	31,45
	400 4N	6:18,12	6:02,56	5:45,37	5:15,63
	Points/Nage	525,0	608,3	708,3	900,0
	Total points	3150	3650	4250	5400
Réalisés au :	Classement National Natathlon		Trophée National ou Interrégional		

MD1 = Minime 1^{ère} année de Série Départementale

MR1 = Minime 1^{ère} année de Série Régionale

MI1 = Minime 1^{ère} année de Série Interrégionale

MN1 = Minime 1^{ère} année de Série Nationale

Explications

On ne parle réellement de Séries qu'à partir de la Catégorie Minimes. Ainsi, seuls les Benjamins et Benjamins 2^{ème} année peuvent être de séries la saison suivante.

Pour être de Série Interrégionale (MI1), une Benjamine 2^{ème} année doit obtenir un "Total points" de 5000 ou plus lors du Trophée National ou Interrégional Lucien-Zins. Pour être de Série Nationale (MN1), elle doit obtenir un "Total points" de 6000 ou plus lors du Trophée National ou Interrégional Lucien-Zins.

Exemple 1

Un Benjamin 2^{ème} année totalise 4251 points au Classement National du Natathlon. Ce "Total points" ne lui permet pas de se qualifier au Trophée National ou Interrégional Lucien-Zins. La saison suivante, il sera Minime 1^{ère} année de Série Régionale (MR1) parce qu'il n'a pas réalisé 4250 points ou plus lors du Trophée Interrégional Lucien-Zins, mais seulement lors du Natathlon.

Exemple 2

Une Benjamine 2^{ème} année totalise 6100 points au Trophée National Lucien-Zins. La saison suivante, elle sera Minime 1^{ère} année de Série Nationale (MN1) .

Exemple 3

Un Benjamin 1^{ère} année qui totalise de 3150 à 3649 points au Classement National du Natathlon signifie qu'il a réalisé des temps de série Départementale mais ne sera pas de série Départementale la saison suivante puisqu'il sera toujours Benjamin (2^{ème} année) et non Minime. Si en Benjamin 2^{ème} année son total de points reste dans la même fourchette, il sera Minime 1^{ère} année de Série Départementale (MD1). Si son total de points grimpe à 3650 points ou plus, il sera alors Minime 1^{ère} année de Série Régionale (MR1). S'il parvient à se qualifier au Trophée Interrégional, il pourra prétendre à une série supérieure suivant le "Total points" qu'il obtiendra à cette compétition.